



CABINET
Service communication

Marseille, lundi 15 décembre 2014

Réunion SNCM à la préfecture des Bouches-du-Rhône

A la demande des organisations syndicales, Michel CADOT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône a réuni ce jour, autour des parlementaires et représentants exécutifs locaux, la direction de la SNCM et les représentants du monde économique, maritime et portuaire.

Cette réunion a permis de partager un même niveau d'information entre tous les participants sur l'état actuel des procédures engagées sur ce dossier dans le cadre du redressement judiciaire prononcé par le Tribunal de Commerce de Marseille le 28 novembre.

La réunion s'est déroulée dans un climat constructif. Tous les participants ont souligné l'enjeu majeur que représente l'activité de la SNCM pour l'économie marseillaise et corse. Ils ont fait part de leurs vives inquiétudes sur les risques qui pourraient résulter d'une interruption des financements durant la période d'observation ouverte pour 6 mois par le Tribunal de Commerce.

Les parlementaires présents ont indiqué qu'ils relayeront auprès du gouvernement ces inquiétudes et la nécessité urgente de rechercher des solutions préservant au maximum l'emploi. Ils ont formulé une demande collective d'audience auprès du Premier Ministre sur ce dossier.